

# Conditions générales de vente pour missions de traduction libre et de traduction assermentée

## SOMMAIRE

### Conditions générales de vente pour missions de traduction libre et de traduction assermentée<sup>1</sup>

<b>TVA</b> .....	1
<b>Règlement anticipé et acomptes</b> .....	1
<b>Devis en ligne</b> .....	2
<b>Initialisation de la traduction</b> .....	2
<b>Format</b> .....	2
<b>Lisibilité – Documents manuscrits</b> .....	2
<b>Délais de livraison</b> .....	3
<b>Destination des envois</b> .....	3
<b>Cas particuliers relatifs aux traductions assermentées</b> .....	3
<b>Remise étudiant applicable</b> .....	4
<b>Parrainage</b> .....	4
<b>Réclamations</b> .....	4
<b>Annulation de commande</b> .....	5
<b>Responsabilité professionnelle et cas de force majeure</b> .....	5

## TVA

La TVA au taux applicable en vigueur sera facturée sur tous les tarifs indiqués si vous vous trouvez dans l'Union Européenne.

## Règlement anticipé et acomptes

Toute prestation de traduction à réaliser en urgence fait systématiquement l'objet d'un règlement intégral TTC anticipé.

Pour toute mission de traduction assermentée, l'intégralité du règlement doit nous parvenir avant le lancement de la traduction. Les délais de livraison sont calculés à partir de la réception du règlement sauf autre accord préalable.

Les acomptes sont acceptés dans le cadre de prestations de traduction réalisées pour des clients professionnels uniquement, dans les conditions suivantes :

Sauf cas particuliers, pour toute mission de traduction libre, l'acceptation de toute commande d'un montant inférieur ou égal à 1000 Euros hors taxe est assujettie au règlement immédiat de l'intégralité du montant de la facture globale préalable à

la réalisation de la prestation par virement sur notre compte bancaire dès réception de notre facture et de notre RIB par voie électronique.

Sauf cas particuliers, toute commande de traduction libre d'un montant supérieur à 1000 Euros hors taxe est assujettie au règlement immédiat d'un acompte de 50 % du montant de la facture globale par virement sur notre compte bancaire dès réception de notre facture et de notre RIB par voie électronique.

Le non-respect du versement de l'acompte dégage l'Agence 001 Traduction de tout engagement par rapport à la mission.

Le solde dû sera versé une semaine après la réalisation de la prestation par virement bancaire suite à l'envoi de notre facture par voie électronique. Tout retard de paiement fera l'objet d'application d'intérêts de retard de 5% par mois et de frais de relance fixes de 30 euros par relance.

Par défaut, le paiement du client équivaut à l'acceptation des conditions générales et au 'bon pour accord'.

## **Devis en ligne**

Le devis automatique n'a qu'une valeur informative. Tous les devis doivent au préalable faire l'objet d'une validation par l'un des conseillers de l'Agence 001 Traduction. Le devis peut ainsi subir des modifications notamment en raison de la complexité et des tâches de mise en page.

Veillez noter que les cas suivants, le devis automatique n'est pas correct :

- document illisible ou manuscrit
- document scanné ou image non reconnue par notre logiciel
- complexité technique
- formatage complexe
- langue rare
- document officiel qui doit être assermenté
- devis indiquant un total de 0 mots

## **Initialisation de la traduction**

Nos devis sont valables pour toute commande passée entre 8 heures et 17 heures et sont basés sur l'heure CET. Nous ne travaillons pas le week-end, ni les jours fériés.

## **Format**

Chaque document doit être présenté sous un format habituellement exploitable et ne nécessitant pas l'acquisition de logiciels spécifiques à l'accomplissement de la traduction. Les documents scannés doivent être présentés individuellement (un document par page) et sans être coupés de quelque façon que ce soit. Il n'est pas possible de regrouper deux documents scannés sur une seule page.

Si vos documents sont trop grands par rapport au format habituel, vous devrez tout d'abord en faire une copie avec une réduction, ce qui vous permettra ensuite de les scanner au format standard.

Notre devis se base exclusivement sur les textes accessibles. Par conséquent, la traduction de textes insérés dans des images, de boutons descriptifs, de copies d'écrans n'est pas incluse dans le présent devis.

### **Lisibilité – Documents manuscrits**

Afin de garantir la meilleure prestation possible, le client doit transmettre des documents lisibles, sans ratures ni ajouts manuscrits. Nous ne saurions être tenus responsables en cas d'erreur de retranscription de noms propres qui auraient été écrits à la main sur les documents fournis.

## **Délais de livraison**

Pour les traductions assermentées, les délais sont indiqués à titre indicatif uniquement. Les traducteurs officiels pouvant être réquisitionnés par les services de l'Etat (justice, police, douanes) à tout moment, il n'est pas possible de garantir la livraison avec une certitude absolue dans les délais.

## **Destination des envois**

Nos tarifs d'envois par courrier postal ou par Chronopost / FEDEX / DHL concernent les envois nationaux uniquement. Toute demande d'envoi vers une autre destination à l'étranger devra être signalée à l'avance afin de faire l'objet d'un devis spécifique.

## **Cas particuliers relatifs aux traductions assermentées**

Le client est tenu d'indiquer à l'avance s'il a besoin d'obtenir l'authentification des documents, la légalisation de signature du traducteur et/ou l'apostille de la Cour d'Appel ou du Ministère des Affaires Etrangères. En effet, dans la plupart des cas, le client ne pourra pas effectuer ces démarches par lui-même. En cas d'omission de signalement de l'ensemble des formalités requises, l'Agence ne pourra pas être tenue responsable et la traduction risquerait de ne pas être validée par les autorités.

Certaines situations spécifiques nécessitent la réalisation de formalités supplémentaires. L'Agence 001 Traduction ne peut en aucun cas vous renseigner à ce sujet. Il vous appartient de vérifier auprès des autorités ou administrations concernées les démarches à accomplir.

Dans ces cas de figure, notre devis devrait être révisé et le tarif de la traduction serait majoré. Les délais de traitement seraient aussi un peu plus longs car les démarches à effectuer demandent des déplacements et dépendent aussi de la réactivité des administrations.

L'Agence 001 Traduction dégage toute responsabilité si vous ne nous communiquez pas à l'avance l'intégralité des informations nécessaires au bon déroulement de la procédure. Il en va de même pour les langues écrites dans un alphabet autre que l'alphabet latin. Vous devez nous communiquer l'orthographe en caractères latins de tous les noms et prénoms figurant sur vos documents originaux. Une fois la traduction réalisée et livrée, il ne sera procédé à aucun remboursement de votre commande si vous n'aviez pas fourni à l'avance les renseignements corrects.

De plus, la traduction officielle risquerait de ne pas être reconnue par les autorités concernées.

Les autorités compétentes peuvent demander deux formalités de la part du traducteur assermenté :

### **1) La légalisation de signature :**

Quel que soit le pays de destination, vous devez impérativement vérifier auprès des autorités concernées et nous faire savoir à l'avance si l'organisme demandeur requiert la légalisation de la signature du traducteur assermenté. Cette formalité d'authentification de la signature du traducteur nécessite le déplacement du traducteur auprès de la mairie ou d'un notaire et

demande du temps. Dans ce cas, cette formalité sera facturée en supplément.

**2) L'apostille :**

Si votre traduction doit être soumise auprès du Ministère des Affaires Etrangères ou auprès d'ambassades ou de consulats de certains pays étrangers généralement situés hors de l'Union Européenne (mais parfois aussi en Europe) vous devez nous indiquer au préalable si votre demande de traduction s'accompagne d'une demande d'apostille de la traduction auprès de la Cour d'Appel.

Si vous demandez à ce que l'apostille soit apposée sur la traduction, vous DEVEZ dans ce cas nous le faire savoir par retour d'email car les documents originaux devront être transmis au traducteur assermenté qui les remettra à la Cour d'Appel de son ressort.

Surtout ne courez pas le risque de faire réaliser l'apostille d'une traduction par vous-mêmes : cela ne serait pas toujours possible, notamment si le traducteur assermenté n'est pas situé dans votre région. C'est le traducteur qui effectue cette démarche à votre demande et UNIQUEMENT si vous nous avez demandé l'apostille de la traduction au moment de votre commande.

**ATTENTION :** Pour l'apostille, le délai de traitement peut varier généralement entre une et trois semaines. En effet, la traduction est rapide mais nous ne pouvons pas nous engager sur la durée du traitement administratif pour l'apostille. En cas de retard administratif, nous ne pourrions être tenus responsables.

Pour votre sécurité, vérifiez auprès d'autres agences ou d'autres traducteurs assermentés s'ils sont en mesure de traiter votre demande plus rapidement avant votre départ.

### **Remise étudiant applicable**

La remise étudiant ne s'applique qu'aux seuls documents universitaires ou scolaires sur présentation de la carte d'étudiant.

### **Parrainage**

Les montants reversés ne peuvent excéder le coût initial de la traduction payée par le client. Les montants reversés par l'Agence 001 Traduction sont limités à 10 Euros par parrainage effectivement conclu.

### **Réclamations**

Dans tous les cas, l'Agence 001 Traduction préconise la discussion et considère que sa prestation doit être comprise dans un esprit de partenariat avec ses clients. Ainsi, dans l'intérêt commun, et en cas de contestation sur la qualité, le client devra apporter des éléments probants et sans ambiguïtés, en transmettant par voie électronique tout élément permettant d'effectuer les vérifications technico-linguistiques et les corrections demandées le cas échéant.

Aucune modification ne sera apportée sur simple contact téléphonique; Le client devra impérativement renvoyer un email et signaler dans le texte traduit en surlignant ou mettant en couleur les termes ou les passages précis concernés par sa demande de correction et expliquer clairement les modifications qu'il envisage en justifiant sa demande. Tout élément ou description complémentaire (même informelle) est bienvenue pour apporter un éclairage à la demande de correction. Après étude par l'équipe de professionnels, il sera éventuellement procédé sans frais à la correction de la traduction initiale.

En aucun cas la réclamation ne sera soutenue pour motifs de nuances de style ou connotation lexicale. La réclamation sera également infondée si la qualité rédactionnelle du texte source ne permet pas de réaliser la traduction dans de bonnes conditions de compréhension du texte original.

Concernant les traductions officielles, toute réclamation sur la qualité de la prestation livrée ne sera prise en considération que signifiée par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 7 jours suivants la livraison de la traduction et ne suspendra pas le paiement de la facture ou du solde restant dû le cas échéant.

### **Annulation de commande**

En cas d'annulation de la demande de traduction après signature du devis, 100 % du montant de la commande sera dû.

### **Responsabilité professionnelle et cas de force majeure**

La responsabilité de l'Agence 001 Traduction est limitée au montant de la facture. Il ne pourra en aucun cas être fait état par le client de dommages et intérêts pour d'éventuels préjudices subis.

L'Agence 001 Traduction met tous les moyens possibles en œuvre pour garantir le succès de chaque projet de traduction dans les meilleurs délais. En tout état de cause, sa responsabilité professionnelle ne pourrait être engagée en cas de défaillance des intervenants extérieurs et indépendants et en cas de force majeure (grève, rupture du réseau internet, intempéries, accident).

### **Ethique et déontologie**

En tout état de cause, l'Agence 001 Traduction ne traduit pas de documents dont la nature va à l'encontre des règles déontologiques et éthiques. Cela concerne notamment tout document à caractère sexiste, raciste, antisémite, pornographique ou incitant à la haine. De même, tout document visiblement falsifié ne pourra en aucun cas faire l'objet d'une reconnaissance officielle.